



## Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois

### AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le règlement de zonage de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 15 janvier 2018, le conseil a adopté les projets de règlements suivants :

401-16 intitulé : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT No. 401 ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES HABITATIONS UNIFAMILIALES JUMELÉS DANS LA ZONE R-3 ( rues Claude, Bissonnette et Guillet) ;

402-1 intitulé : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT No. 402 LOTISSEMENT AFIN DE MODIFIER LES MINIMALES DE LOTISSEMENT DANS LA ZONE R-10 (rue Normandie) ;

L'objet de ce règlement est d'ajouter des normes minimales de lotissement pour des immeubles de 3 logements et plus, soit 150 m<sup>2</sup> par logement, sans être inférieur à 600 m<sup>2</sup>.

Ces projets concernant le ZONAGE et LOTISSEMENT contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par l'ensemble des personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 février 2018 à 19h00 au 1218, route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois, J0J 2G0. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité, situé au 1218, route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois, J0J 2G0.

Donné à Sainte-Anne-de-Sabrevois, ce 26 janvier 2018.

\_\_\_\_\_  
Fredy Serreyn, directeur et sec-trés.

#### **Certificat de publication**

Je, soussignée, Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier, demeurant à Sabrevois, déclare que j'ai publié l'avis ci-annexé par avis public à toutes les adresses postales du territoire de la Municipalité.

Le 26 janvier 2018.  
Fredy Serreyn, secrétaire trésorier.

(voir plan au verso)

